



33/2020

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **28**
Nombre de votants : **31**
Date de convocation : **27/02/2020**

L'an **Deux Mille VINGT** le 4 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de Séance

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2019 BUDGET ANNEXE ZAE LES ESPASSOLES

Certifiée exécutoire à la date de
transmission aux services
préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

le

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) - TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) - PUIG (Sainte Colombe) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) – FERRER (Terrats) - GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, BERNADAC, BOURRAT, PEREZ, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) - ATTARD (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

D.RUIZ (Thuir) à N.MON
J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents:

N.CRUQ, JL.PUJOL(Fourques)
C.VILA (Oms)
BELLEGARDE (Passa)
P.MAURY (Thuir)
B.COUSOLLE (Trouillas)

SORTI DE LA SALLE : R.OLIVE (Thuir)

Madame Laurie FERRER est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est approuvé à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2019 BUDGET ANNEXE ZAE LES ESPASSOLES

Code INSEE : 66210	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : COMMUNAUTE DE COMMUNES	Année 2019	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
DES ASPRES - ZAE ESPASSOLES	Page n°2	Date d'Edition : 4/03/2020

DELIBERATION		Nombre de membres en exercice : 38
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE		Nombre de membres présents : 28
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF		Nombre de suffrages exprimés : 31
Séance du 29 Mars 2019 à 17h30		VOTES : Contre — Pour 31 Abstentions —
		Date de convocation : 27/02/2020

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M. Remy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par le Président, statuant sur l'affectation modifiée du résultat d'exploitation de l'exercice,

Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A+B	-	275 977,30
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses	-	3 299,25
Déficit de fonctionnement reporté (B = FR 002)	-	272 678,05

Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E

Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses	-	-
Résultat antérieur reporté (E = ID 001)	-	-
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)	-	0,00

Déficit de financement de la section d'investissement (F + G)

-	-	275 977,30
---	---	-------------------

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)		
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)		
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)		
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)		275 977,30

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet

Les conseillers communautaires présents et représentés
Le 1er Vice-Président, Président de séance,

Pour expédition conforme

Mr Remy ATTARD